

*États financiers de la
Financial Statements of the*

**FONDATION DE LA CITÉ
COLLÉGIALE INC.**

*31 mars 2013
March 31, 2013*

Rapport de l'auditeur indépendant

Au Conseil d'administration de la
Fondation de la Cité collégiale Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation de la Cité collégiale Inc. (la "Fondation"), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013 et les états des résultats - Fonds de fonctionnement, de l'évolution des soldes de fonds, des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Independent Auditor's Report

To the Board of Directors of the
Fondation de la Cité collégiale Inc.

We have audited the accompanying financial statements of the Fondation de la Cité collégiale Inc. (the "Foundation"), which comprise the statement of financial position as at March 31, 2013, and the statements of operations - Operating Fund, changes in fund balances, remeasurement gains and losses and cash flow for the year then ended and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian public sector accounting standards for government not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit. We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilité de l'auditeur (suite)

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2013, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public du Canada.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que la Fondation a adopté les normes comptables s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public du Canada le 1^{er} avril 2012 avec une date de transition au 1^{er} avril 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2012, ainsi que les notes complémentaires. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

Comptables professionnels agréés, comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Le 28 mai 2013

Independent Auditor's Report (continued)

Auditor's Responsibility (continued)

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Foundation as at March 31, 2013 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian public sector accounting standards for government not-for-profit organizations.

Comparative Information

Without modifying our opinion, we draw attention to note 3 to the financial statements which describes that the Foundation adopted Canadian public sector accounting standards for government not-for-profit organizations on April 1, 2012, with a transition date of April 1, 2011. These standards were applied retrospectively by management to the comparative information in these financial statements, including the statements of financial position as at March 31, 2012 and April 1, 2012, and the statements of operations, changes in fund balances and cash flows for the year ended March 31, 2012 and related disclosures. We were not engaged to report on the comparative information, and as such, it is unaudited.

Chartered Professional Accountants, Chartered Accountants
Licensed Public Accountants

May 28, 2013

Deloitte s.r.l./LLP

PAGE

État des résultats - Fonds de fonctionnement	1	Statement of Operations - Operating Fund
État de l'évolution des soldes de fonds	2	Statement of Changes in Fund Balances
État des gains et pertes de réévaluation	3	Statement of Remeasurement of Gains and Losses
État de la situation financière	4	Statement of Financial Position
État des flux de trésorerie	5	Statement of Cash Flow
Notes complémentaires	6 - 19	Notes to the Financial Statements

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
État des résultats - Fonds de fonctionnement
de l'exercice clos le 31 mars 2013

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Statement of Operations - Operating Fund
year ended March 31, 2013

	<u>2013</u>		<u>2012</u>	
			(non audité)	
			(unaudited)	
			(note 3)	
Revenus				Revenue
Dons, commandites et collectes de fonds	472 361 \$		613 342 \$	Donations, sponsorships and fundraising
Revenu de gestion du stationnement	1 863 537		1 781 544	Parking management revenue
Bingos	50 016		37 105	Bingos
Revenus de placements	241 100		259 235	Investment income
	2 627 014		2 691 226	
Dépenses				Expenses
Salaires et charges sociales	85 883		107 780	Salaries and benefits
Licence du stationnement	685 232		685 232	Parking management license
Entretien des aires de stationnement	446 404		415 195	Parking area maintenance
Papeterie, impression et dépenses de bureau	5 902		7 947	Supplies, printing and office expenses
Relations publiques et frais de représentation	24 806		15 354	Public relations and promotion
Services contractuels	45 354		15 316	Contractual services
Frais de voyage	2 639		4 058	Travel expense
Honoraires professionnels	6 591		13 539	Professional fees
Activités de levées de fonds	230 123		208 219	Fundraising expense
Bourses versées aux étudiants	279 215		309 471	Student scholarships
Dons versés au Collège	839 865		909 115	Donations to the College
	2 652 014		2 691 226	
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(25 000) \$		-	EXCESS (DEFICIENCY) OF REVENUE OVER EXPENSES

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
État de l'évolution des soldes de fonds
de l'exercice clos le 31 mars 2013

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Statement of Changes in Fund Balances
year ended March 31, 2013

	Fonds de fonctionnement	Fonds de dotation			
	Operating Fund	Endowment Fund	<u>2013</u>	<u>2012</u>	
				(non audité) (unaudited) (note 3)	
SOLDES AU DÉBUT TEL QU'ORIGINALEMENT PRÉSENTÉ	25 732 \$	9 665 876 \$	9 691 608 \$	9 403 079 \$	BALANCES, BEGINNING OF YEAR AS ORIGINALLY PRESENTED
Reclassement des gains de réévaluation suite à l'adoption du chapitre SP 3450 - <i>Instruments financiers</i>	-	(178 066)	(178 066)	-	Reclassification of remeasurement gains upon adoption of PS 3450 - <i>Financial Instruments</i>
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(25 000)	-	(25 000)	-	Excess (deficiency) of revenue over expenses
Changement net des gains non réalisés de l'exercice sur les instruments financiers	-	-	-	(210 955)	Net change in unrealized gains on financial instruments
Apports reçus à titre de dotation	-	174 510	174 510	499 484	Endowment contributions
SOLDES À LA FIN	732 \$	9 662 320 \$	9 663 052 \$	9 691 608 \$	BALANCES, END OF YEAR

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
État des gains et pertes de réévaluation
de l'exercice clos le 31 mars 2013

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Statement of Remeasurement Gains and Losses
year ended March 31, 2013

	Fonds de fonctionnement	Fonds de dotation		
	Operating Fund	Endowment Fund	<u>2013</u>	
GAINS DE RÉÉVALUATION AU DÉBUT	- \$	- \$	- \$	REMEASUREMENT GAINS AT THE BEGINNING OF YEAR
Reclassement des gains de réévaluation suite à l'adoption du chapitre SP 3450 - <i>Instruments financiers</i>	-	178 066	178 066	Reclassification of remeasurement gains upon adoption of PS 3450 - <i>Financial Instruments</i>
Changement net des gains non réalisés de l'exercice sur les instruments financiers	-	171 203	171 203	Net change in unrealized gains on financial instruments
GAINS DE RÉÉVALUATION À LA FIN	- \$	349 269 \$	349 269 \$	REMEASUREMENT GAINS AT THE END OF YEAR

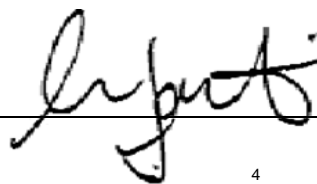
FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
État de la situation financière
au 31 mars 2013

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Statement of Financial Position
as at March 31, 2013

	Fonds de fonctionnement	Fonds de dotation	Total			
	Operating Fund	Endowment Fund	31 mars March 31, 2013	31 mars March 31, 2012 <small>(non audité) (unaudited) (note 3)</small>	1 ^{er} avril April 1, 2011 <small>(non audité) (unaudited) (note 3)</small>	
ACTIF À COURT TERME						
Encaisse	60 976 \$	- \$	60 976 \$	88 013 \$	57 884 \$	Cash
Montants à recevoir	275 000	-	275 000	275 000	320 500	Amounts receivable
Frais payés d'avance	8 952	-	8 952	12 229	7 114	Prepaid expenses
Intérêts à recevoir	32 653	-	32 653	31 525	30 330	Interest receivable
	377 581	-	377 581	406 767	415 828	
MONTANT À RECEVOIR DE LA CITÉ COLLÉGIALE	-	1 355 021	1 355 021	1 433 185	1 264 228	AMOUNT RECEIVABLE FROM LA CITÉ COLLÉGIALE
MONTANTS À RECEVOIR	530 000	-	530 000	805 000	1 060 000	AMOUNTS RECEIVABLE
PLACEMENTS À LONG TERME (note 5)	-	8 656 568	8 656 568	8 232 691	8 113 119	LONG-TERM INVESTMENTS (note 5)
	907 581 \$	10 011 589 \$	10 919 170 \$	10 877 643 \$	10 853 175 \$	
PASSIF À COURT TERME						
Créditeurs et frais cours	6 500 \$	- \$	6 500 \$	13 600 \$	13 000 \$	Accounts payable and accrued liabilities
Apports reportés (note 6)	414 573	-	414 573	355 904	275 703	Deferred contributions (note 6)
	421 073	-	421 073	369 504	288 703	
MONTANT À PAYER À LA CITÉ COLLÉGIALE	485 776	-	485 776	816 531	1 161 393	AMOUNT PAYABLE TO LA CITÉ COLLÉGIALE
	906 849	-	906 849	1 186 035	1 450 096	
SOLDES DES FONDS						
Affectés d'origine externe (note 7)	-	9 662 320	9 662 320	9 665 876	9 377 347	Externally restricted (note 7)
Non grevés d'affectations	732	-	732	25 732	25 732	Unrestricted
	732	9 662 320	9 663 052	9 691 608	9 403 079	
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS	-	349 269	349 269	-	-	CUMULATED REMEASUREMENT GAINS
	732	10 011 589	10 012 321	9 691 608	9 403 079	
	907 581 \$	10 011 589 \$	10 919 170 \$	10 877 643 \$	10 853 175 \$	

AU NOM DU CONSEIL

Directeur



APPROVED BY THE BOARD

Director

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
État des flux de trésorerie
de l'exercice clos le 31 mars 2013

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Statement of Cash Flow
year ended March 31, 2013

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	
		(unaudited)	
		(non audité)	
		(note 3)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			Cash flows related to operating activities
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(25 000) \$	-	Excess (deficiency) of revenue over expenses
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation			Changes in non-cash operating working capital balance
Intérêts à recevoir	(1 127)	(1 195)	Interest receivable
Frais payés d'avance	3 277	(5 115)	Prepaid expenses
Créditeurs et frais courus	(7 100)	600	Accounts payables and accrued liabilities
Apports reportés	58 669	80 201	Deferred contributions
	28 719	74 491	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			Cash flows related to investing activities
Montants à recevoir de La Cité collégiale	(252 592)	(513 819)	Amount receivable from La Cité collégiale
Montants à recevoir	275 000	300 500	Amounts receivable
Acquisition nette placements à long terme	(252 674)	(330 527)	Net acquisition in long-term investments
	(230 266)	(543 846)	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			Cash flows related to financing activities
Apports reçus à titre de dotation	174 510	499 484	Endowment contributions
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(27 037)	30 129	Increase (decrease) in cash
Encaisse au début de l'exercice	88 013	57 884	Cash, beginning of year
Encaisse à la fin de l'exercice	60 976 \$	88 013 \$	Cash, end of year

1. NATURE DE L'ORGANISME

La Fondation de la Cité collégiale Inc. (la "Fondation"), constituée sans capital-actions en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, est un organisme sans but lucratif dont le but est de recueillir des fonds pour le bénéfice de la Cité collégiale (le "Collège") afin d'améliorer la qualité de l'éducation par l'achat d'équipement, de matériel pédagogique et de fournitures et par l'émission de bourses et d'aide financière aux étudiants du Collège, particulièrement à ceux et celles qui, sans cette aide, ne pourraient poursuivre leurs études. La Fondation est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public du Canada et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Méthode de comptabilisation

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Modifications des méthodes comptables

Le 1^{er} avril 2012, la Fondation a adopté les normes de la comptabilité du secteur public SP 3450 - *Instruments Financiers* et SP 2601 - *Conversion des devises étrangères*. En conformité avec les dispositions transitoires, les normes ont été appliquées prospectivement à partir de la date d'adoption. Selon SP 3450, tous les instruments financiers, incluant les dérivés, doivent être inclus sur l'état de la situation financière et sont évalués soit à la juste valeur soit au coût amorti selon les caractéristiques de l'instrument et des politiques comptables choisies par la Fondation. Les nouvelles normes fournissent également les exigences pour l'identification, la mesure et la présentation des instruments financiers et des transactions en devises étrangères.

Au 1^{er} avril 2012, un gain cumulé de 178 066 \$ sur les placements à long terme a été transféré de l'état de l'évolution des soldes de fonds à l'état des gains et pertes de réévaluation pour se conformer aux règles de présentation des nouvelles normes.

1. NATURE OF THE ORGANIZATION

The Fondation de la Cité collégiale Inc. (the "Foundation"), incorporated without share capital under the Ontario Business Corporations Act, is a not-for-profit organization whose goal is to raise funds for the benefit of the Cité collégiale (the "College") to improve the quality of education through the purchase of equipment, training material and supplies and by issuing scholarships and financial help to the College's students, especially those who would not be able to pursue their studies without such help. The Foundation is a charitable organization under the Income Tax Act.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

These financial statements have been prepared in accordance with Canadian public sector accounting standards for government not-for-profit organizations and follow the following accounting policies:

Accounting method

The Foundation follows the deferral method of accounting for contributions.

Changes in accounting policies

On April 1, 2012, the Foundation adopted Public Accounting Standards PS 3450 - *Financial Instruments* and PS 2601 - *Foreign Currency Translation*. The standards were adopted prospectively from the date of adoption. Under PS 3450, all financial instruments, including derivatives, are included on the statement of financial position and are measured either at fair market value of amortized cost based on the characteristics of the instruments and the Foundation's chosen accounting policies. The new standards provide comprehensive requirements for the recognition, measurement, presentation and disclosure for financial instruments and foreign currency translation.

On April 1 2012, an accumulated gain of \$178,066 on long-term investments was transferred from the Statement of Changes in Fund Balances to the Statement of Remeasurement Gains and Losses to comply with the presentation of the standards

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds

Afin d'observer les affectations prévues par rapport à l'utilisation des ressources qui lui sont disponibles, la Fondation maintient une comptabilité par fonds.

Le Fonds de fonctionnement reflète l'utilisation des ressources associées aux opérations courantes.

Le Fonds de dotation présente l'accumulation du capital qui doit être maintenu de façon permanente afin d'offrir des programmes d'aide financière financés à même les revenus générés par ce capital. Les intérêts gagnés par le Fonds de dotation sont comptabilisés aux apports reportés grevés d'affectations externes dans le Fonds de fonctionnement, et sont constatés comme revenus à l'état des résultats dans la mesure où des bourses ont été versées aux étudiant(e)s à même ces fonds.

Constatation des revenus

Les apports qui ne sont pas grevés d'affectations externes sont présentés à titre de revenus au cours de l'exercice concerné lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois reçues vu le caractère incertain de leur perception.

Les apports affectés sont reconnus dans le Fonds de fonctionnement dans la période où les dépenses reliées sont encourues. Les montants sont utilisés selon le but exprimé par le donateur.

Les dons ou apports externes reçus à titre de dotations et dont les montants doivent être maintenus en permanence sont comptabilisés directement comme augmentation du solde du Fonds de dotation.

Les apports reçus sous forme de bien sont constatés dans le Fonds de fonctionnement à leur juste valeur dans la période où ils ont été reçus.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers. Cependant, si un apport s'avérait significatif, il serait divulgué par voie de note aux états financiers.

Les revenus de stationnement sont comptabilisés en fonction de l'année scolaire à laquelle ces revenus se rapportent et qui a débuté au cours de l'exercice.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Fund accounting

The Foundation uses fund accounting in order to better reflect the restrictions on the use of its resources.

The Operating Fund accounts for the use of resources relating to current operations.

The Endowment Fund presents the accumulated resources which must be maintained permanently to provide financial aid programs financed out of revenues earned by this capital. Interest earned by the Endowment Fund is included with the deferred contributions subject to external contributions in the Operating Fund, and is recognized as revenue within the Statement of Operations to the extent that these funds have been awarded to students as scholarships.

Revenue recognition

Unrestricted contributions are recognized as current period revenues when received or receivable, if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured. Due to the uncertainty involved in collecting pledged donations, they are not recorded until received.

Externally restricted contributions are recognized in the Operating Fund in the period in which the related expenses are incurred. Externally restricted amounts can only be used for the purposes designated by the donors.

Externally restricted endowment contributions which must be permanently maintained are recognized as direct increases in the fund balance of the Endowment Fund.

Contributions of goods are recognized in the Operating Fund at their fair value in the period they have been received.

Contributions of services are not recognized in the financial statements as it is difficult to estimate their fair value. However, if a contribution would appear to be significant, disclosure would be made as a note to the financial statements.

Revenue from parking fees is recorded according to the school year to which the revenue pertains and which started during the fiscal year

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Placements à long terme

Les placements sont évalués à leur juste valeur. Les gains et pertes non réalisés sur les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont initialement constatés à l'état des gains et pertes de réévaluation; lorsque réalisés, ces gains et pertes sont décomptabilisés de l'état des gains et pertes de réévaluation et constatés à l'état des résultats.

Avant le 1^{er} avril 2012, les gains ou les pertes non réalisés découlant de la variation de la juste valeur étaient comptabilisés dans l'état de l'évolution des soldes de fonds.

Autres instruments financiers

La Fondation comptabilise ses subventions à recevoir, débiteurs, intérêts à recevoir, autres montants à recevoir, créditeurs et frais courus, salaires et retenues exigibles et dette à long terme au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables s'appliquant aux organismes sans but lucratif du secteur public du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Les postes importants qui ont requis des estimations de la part de la direction sont les frais courus.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Long-term investments

Long-term investments are carried at fair value with unrealized gains or losses initially reflected to the Statement of Remeasurement of Gains and Losses; once realized those gains and losses are unrecorded from the Statement of Remeasurement of Gains and Losses and recorded in the Statement of Operations.

Prior to April 1, 2012, realized investment income and unrealized gains or losses from the change in fair value were recorded in the Statement of Changes in Fund Balances.

Other financial instruments

The Foundation records accounts receivable, bank indebtedness, accounts payable and accrued liabilities, accrued salaries and employee deductions payable and long-term debt and bank indebtedness at amortized cost using the effective interest method of amortization.

Use of estimates

The preparation of financial statements in conformity with Canadian public sector accounting standards for government not-for-profit organizations requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. Actual results could differ from these estimates. Significant estimates made by management include accrued liabilities.

3. ADOPTION D'UN NOUVEAU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Le 1^{er} avril 2012, la Fondation a adopté les normes du nouveau référentiel comptable pour les organismes sans but lucratif du secteur public. Ces états financiers sont les premiers préparés en conformité avec ce référentiel et les provisions de transition du Chapitre SP 2125, *Première application par des organismes publics*. Le Chapitre SP 2125 requiert une application rétroactive des normes avec certaines exemptions facultatives et des exceptions obligatoires. Les méthodes comptables divulguées dans la note 2 - Principales méthodes comptables ont été appliquées dans la préparation des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2013, de l'information comparative présentée dans ces états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2012 et des soldes au 1^{er} avril 2011 pour l'état de la situation financière à l'exception du Chapitre PS 2601 - *Conversion des devises* et du Chapitre PS 3450 - *Instruments financiers*, qui ont été appliqués avec une date effective du 1^{er} avril 2012. Dans l'état de la situation financière d'ouverture et en vertu des recommandations du Chapitre SP 2125, la Fondation :

- a) a comptabilisé tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les normes;
- b) n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;
- c) a reclassé les éléments qu'elle comptabilisait auparavant dans une catégorie donnée d'actifs, de passifs ou de composantes de l'actif net, mais qui, selon les normes, appartiennent à une autre catégorie; et
- d) a appliqué les normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés.

Conformément aux exigences du chapitre SP 2125, les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été appliquées de la même manière pour toutes les années présentées et les ajustements résultants de l'adoption des nouvelles normes ont été appliqués de façon rétrospective. Aucune exemption n'a été prise par la Fondation au 1^{er} avril 2011.

3. ADOPTION OF A NEW ACCOUNTING FRAMEWORK

On April 1, 2012, the Foundation adopted Canadian public sector accounting standards for government not-for-profit organizations. These financial statements are the first prepared in accordance with Section 2125 of the Public Sector Accounting Handbook, *First-time adoption by government organizations*, ("Section 2125"). The Section 2125 requires retrospective adoption of the standards with certain optional and mandatory exemptions. The accounting policy disclose in Note 2 - Significant accounting policies have been applied in preparing the financial statements for the year ended March 31, 2013, the comparative information presented in these financial statements for the year ended March 31, 2012 and balances at April 1, 2011 for Statement of Financial Position, with the exception of PS 2601 Chapter - *Conversion* and Section PS 3450 - *Financial Instruments*, which were applied with an effective date of April 1, 2012. In its opening Statement of Financial Position under the recommendations of Section PS 2125, the Foundation:

- a) recognized all assets and liabilities whose recognition is required by the new standards;
- b) did not recognize items as assets or liabilities if the new standards do not permit such recognition;
- c) reclassified items that it recognized previously as one type of asset, liability or component of net assets, but are recognized as a different type of asset, liability or component of net assets under the new standards; and
- d) applied the new standards in measuring all recognized assets and liabilities.

In accordance with the requirements of Section 2125, the accounting policies set out in note 2 have been consistently applied to all years presented and adjustments resulting from the adoption of the new standards have been applied on a retrospective basis. No exemptions were taken by the Foundation as at April 1, 2011.

4. GESTION DES CAPITAUX

Le capital de la Fondation se compose des actifs nets affectés d'origine externe ainsi que des actifs nets non grevés d'affectation tel que présenté à l'état de la situation financière. L'objectif de la Fondation, quant à la gestion du capital, est de maximiser le rendement sur les montants détenus et de minimiser le risque.

Les sommes détenues dans le Fonds de dotation sont détenues dans les placements décrits dans la note 5 des états financiers. Un comité de placement revoit le rendement du Fonds de dotation sur une base semestrielle. La politique de placement de la Fondation, révisée le 28 mai 2008 par le conseil d'administration, décrit la répartition des actifs, qui se présente comme suit :

<u>Actif</u>	<u>Minimum</u>	<u>Cible/ Target</u>	<u>Maximum</u>	<u>Assets</u>
Encaisse et marché monétaire	nul %	5 %	30 %	Cash and money markets
Titres à revenu fixe	25 %	50 %	75 %	Fixed income equity
Actions canadiennes de grande capitalisation	10 %	20 %	30 %	Canadian equities, large capitalization
Actions canadiennes de petite capitalisation	nul %	5 %	10 %	Canadian equities, small capitalization
Actions américaines	5 %	10 %	15 %	U.S. equities
Actions étrangères	5 %	10 %	15 %	Global equities

La Fondation s'est conformée aux restrictions externes et à la politique de placement tout au long de l'exercice.

4. CAPITAL MANAGEMENT

The Foundation's capital is composed of externally restricted and unrestricted net assets as presented in the Statement of Financial Position. The Foundation's objective when managing capital is to maximize the performance of held amounts and to minimize the risk.

Amounts held in the Endowment Fund are held in investments identified in note 5 to the financial statements. An investment committee reviews the performance of the Endowment Fund on a semi-annual basis. The investment policy of the Foundation, revised on May 28, 2008 by the board of directors, describes the allocation of assets, as follows:

The Foundation was in compliance with the external restrictions and the investment policy throughout the year.

5. PLACEMENTS À LONG TERME

5. LONG-TERM INVESTMENTS

	31 mars 2013 March 31, 2013		31 mars 2012 March 31, 2012		1 ^{er} avril 2012 April 1, 2012		
	Coût	Juste valeur et valeur comptable	Coût	Juste valeur et valeur comptable	Coût	Juste valeur et valeur comptable	
	<u>Cost</u>	<u>Fair Value and Carrying Value</u>	<u>Cost</u>	<u>Fair Value and Carrying Value</u>	<u>Cost</u>	<u>Fair Value and Carrying Value</u>	
Encaisse	728 134 \$	728 134 \$	286 938 \$	286 938 \$	381 129 \$	381 129 \$	Cash
Fonds d'obligations	1 327 063	1 393 608	1 333 562	1 374 863	990 991	1 007 068	Bond fund
Dépôts à terme, taux variant de 1,07 % à 1,85 % (2012 - taux variant de 0,65 % à 1,85%), échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2016	245 625	245 625	243 730	243 730	237 855	237 855	Term deposits, rates varying between 01.07% to 1,85% (2012 - rates varying between 0.65% to 1.85%) maturing at various dates up to December 2016
5 000 parts privilégiées de la Caisse Populaire Trillium à 10 \$ chacune, taux de rendement minimum de 5,75 % ajusté annuellement	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	5,000 preferred shares of Caisse Populaire Trillium at \$10 per share, minimum rate of return of 5.75% adjusted on an annual basis
Titres à revenu fixe	3 163 074	3 211 004	3 088 524	3 136 472	2 305 297	2 293 719	Fixed income bonds
Actions canadiennes	1 208 438	1 315 886	1 184 772	1 224 907	1 608 431	1 836 934	Canadian shares
Fonds d'actions canadiennes	-	-	-	-	337 952	458 506	Canadian equity fund
Fonds d'actions mondiales	762 410	871 931	839 166	884 920	1 812 443	1 847 908	Global equity fund
Fonds de placements alternatifs	822 555	840 380	1 027 933	1 030 861	-	-	Alternative investment fund
	8 307 299 \$	8 656 568 \$	8 054 625 \$	8 232 691 \$	7 724 098 \$	8 113 119 \$	

5. PLACEMENTS À LONG TERME (suite)

Risque lié aux placements

Les placements dans des instruments financiers place la Fondation face à des risques liés aux placements. Le risque de taux d'intérêt est le risque provenant des variations dans les taux d'intérêt et de leur degré de volatilité. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations. Le risque de marché est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres au titre lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs communs à tous les titres négociés sur le marché. Le risque de change découle des fonds d'actions mondiales détenus par la Fondation.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. Les placements de la Fondation se trouvent majoritairement en encaisse, dans des fonds d'obligations, dans des dépôts à terme, dans des actions canadiennes, dans des titres à revenu fixe, dans des fonds d'actions canadiennes et dans des fonds d'actions mondiales.

5. LONG-TERM INVESTMENTS (continued)

Investment risk

Investments in financial instruments render the Foundation subject to investment risks. Interest risk is the risk arising from fluctuations in interest rates and their degree of volatility. There is also the risk arising from the failure of a party to a financial instrument to discharge an obligation when it is due. Market risk is the risk to the value of a financial instrument due to fluctuations in market prices, whether these fluctuations are caused by factors specific to the investment itself or to its issuer, or by factors pertinent to all investments on the market. Foreign currency exposure arises from the Foundation's holdings of global equity funds.

Concentration of risk

Concentration of risk exists when a significant proportion of the portfolio is invested in securities with similar characteristics or subject to similar economic, political and other conditions. The Foundation invests mainly in cash assets, in bond funds, in term deposits, in Canadian shares, in fixed income bonds, in Canadian equity funds and global equity funds.

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes complémentaires
de l'exercice clos le 31 mars 2013

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.
Notes to the Financial Statements
year ended March 31, 2013

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés présentent les fonds reçus qui sont grevés d'affectations d'origine externe. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	31 mars March 31, 2013	31 mars March 31, 2012	1 ^{er} avril April 1, 2011	
		(non audité) (unaudited) (note 3)	(non audité) (unaudited) (note 3)	
Solde au début de l'exercice	355 904 \$	275 703 \$	556 221 \$	Balance, beginning of year
Apports reçus	641 310	667 864	788 947	Contributions received
Reconnus à titre de revenus	(582 641)	(587 663)	(1 069 465)	Recognized as revenue
Solde à la fin de l'exercice	414 573 \$	355 904 \$	275 703 \$	Balance, end of year
Ce solde est grevé des affectations suivantes :				This balance is subject to the following restrictions:
Fonds disponibles pour des bourses (note 7)	260 842 \$	276 136 \$	203 649 \$	Funds available for financial aid (note 7)
Autres activités de la Fondation	153 731	79 768	72 054	Other activities of the Foundation
	414 573 \$	355 904 \$	275 703 \$	

6. DEFERRED CONTRIBUTIONS

Deferred contributions relate to externally restricted funds. The following activities occurred in the balance of deferred contributions during the year:

7. SOLDE DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE

7. EXTERNALLY RESTRICTED FUND BALANCE

	Fonds d'initiatives pour les étudiants(e)s de l'Ontario		Fiducie de l'Ontario en soutien aux étudiants	Autres	31 mars	31 mars	1 ^{er} avril	
	Ontario Student Opportunity Trust Funds Phase 1	Phase 2	Ontario Trust for Student Support	Others	March 31, 2013	March 31, 2012	April 1, 2011	
						(non audité) (unaudited) (note 3)	(non audité) (unaudited) (note 3)	
Dons reçus entre le 1 ^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013								Donations received between April 1, 2012 to March 31, 2013
Dons en argent appariés entre le 1 ^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	79 810 \$	276 385 \$	Cash donations matched between April 1, 2012 and March 31, 2013
Dons en argent non appariés	-	-	171 926	2 584	174 510	193 884	145 980	Unmatched cash donations
Total des dons en argent	- \$	- \$	171 926 \$	2 584 \$	174 510 \$	273 694 \$	422 365 \$	Total cash donations
Soldes de fonds affectés d'origine externe								Externally Restricted Fund Balance
Solde au début	1 407 273 \$	794 604 \$	6 867 371 \$	596 628 \$	9 665 876 \$	9 377 347 \$	8 226 787 \$	Balance, beginning of year
Apports reçus au cours de l'exercice	-	-	171 926	2 584	174 510	273 694	422 365	Contributions received during the year
Reclassement des gains de réévaluation suite à l'adoption du chapitre SP 3450 - <i>Instruments financiers</i>	(25 925)	(14 638)	(126 512)	(10 991)	(178 066)	(210 955)	451 810	Reclassification of remeasurement gains upon adoption of PS 3450 - <i>Financial Instruments</i>
Fonds appariés reçus/à recevoir du MFCU en 2012-2013	-	-	-	-	-	225 790	276 385	Matching funds received/receivable from MTCU in 2012-2013
Solde à la fin de l'exercice	1 381 348 \$	779 966 \$	6 912 785 \$	588 221 \$	9 662 320 \$	9 665 876 \$	9 377 347 \$	Balance, end of year

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.

Notes complémentaires

de l'exercice clos le 31 mars 2013

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.

Notes to the Financial Statements

year ended March 31, 2013

7. SOLDE DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE (suite)

7. EXTERNALLY RESTRICTED FUND BALANCE (continued)

	Fonds d'initiatives pour les étudiants(e)s de l'Ontario		Fiducie de l'Ontario en soutien aux étudiants	Autres	31 mars March 31, 2013	31 mars	1 ^{er} avril	
	Ontario Student <u>Opportunity Trust Funds</u> Phase 1	Phase 2	Ontario Trust for Student Support	Others		March 31, 2012 (non audité) (unaudited) (note 3)	April 1, 2011 (non audité) (unaudited) (note 3)	
Soldes de fonds affectés d'origine externe								Externally Restricted Fund Balance
Fonds disponibles pour des bourses au début de l'exercice	44 173 \$	24 940 \$	203 215 \$	3 808 \$	276 136 \$	203 649 \$	193 851 \$	Funds available fo financial aid, beginning of year
Revenus de placements	32 938	18 598	160 737	13 533	225 806	331 722	211 584	Investment income
Bourses émises	(37 632)	(21 245)	(173 123)	(9 100)	(241 100)	(259 235)	(201 786)	Bursaries awarded
Fonds disponibles pour des bourses à la fin de l'exercice	39 479 \$	22 293 \$	190 829 \$	8 241 \$	260 842 \$	276 136 \$	203 649 \$	Funds available for financial aid, end of year
Nombre de récipiendaires	44	25	204	14	287	321	264	Number of bursaries awarded
Coût des fonds affectés d'origine externe	1 420 827 \$	802 259 \$	7 103 614 \$	596 462 \$	9 923 162 \$	9 763 946 \$	9 191 975 \$	Cost of externally restricted fund
Juste valeur et valeur comptable des fonds affectés d'origine externe	1 470 759 \$	830 453 \$	7 353 494 \$	617 725 \$	10 272 431 \$	9 942 012 \$	9 580 996 \$	Fair value and carrying value of externally restricted fund

**7. SOLDE DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE
(suite)**

Les fonds constatés à titre de dotation représentent principalement les apports reçus dans le cadre du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et les étudiants de l'Ontario. Les apports reçus par ce fonds doivent être maintenus en permanence par la Fondation et les intérêts gagnés sur ces sommes sont distribués sous forme de bourses aux étudiant(e)s.

Par ailleurs, l'excédent des intérêts gagnés sur les bourses émises aux étudiant(e)s est présenté dans les apports reportés du Fonds de fonctionnement.

8. ENGAGEMENTS

En vertu de l'entente pour la gestion des stationnements de La Cité collégiale échéant en juillet 2015, la Fondation s'est engagée à payer une licence d'un montant annuel de 685 232 \$ pour les trois prochaines années.

Depuis le 1^{er} août 2010, la Fondation s'occupe, en vertu d'une entente de cinq ans, de la gestion des aires de stationnement de La Cité collégiale. Le revenu net généré par cette activité est remis au bénéfice de La Cité collégiale.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

Les justes valeurs des intérêts à recevoir et des créiteurs et frais courus correspondent approximativement à leur coût en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des montants à recevoir n'est pas déterminable étant donné l'absence de modalités de remboursement.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

Les placements dans des dépôts à terme sont évalués au coût plus les intérêts courus s'y rattachant.

Le placement dans les parts privilégiées de la Caisse Populaire Trillium est évalué au coût d'origine.

Tous les autres placements sont évalués à la valeur unitaire établie au moyen des taux de clôture du marché.

**7. EXTERNALLY RESTRICTED FUND BALANCE
(continued)**

Restricted endowments mainly consist of contributions received relating to the Ontario Student Opportunity Trust Fund. These contributions must be permanently maintained by the Foundation and interest earned from these funds is to be used for student scholarships.

The excess of interest earned over the scholarship actually awarded to the students is included in deferred contributions in the Operating Fund.

8. COMMITMENTS

Under the parking management agreement with La Cité collégiale, the Foundation is committed to pay a license fee of \$685,232 on an annual basis for the next three years.

Since August 1, 2010, the Foundation is responsible for the management of the parking areas of La Cité collégiale as per a five-year agreement. All profits generated from this activity are redistributed for the benefit of La Cité collégiale.

9. FINANCIAL INSTRUMENTS

Fair value

The fair value of interest receivable and accounts payable and accrued liabilities correspond approximately to their cost value given their short-term maturity.

The fair value of the amounts receivable cannot be determined due to the absence of methods of reimbursement.

The fair value of investments is determined as follows :

The investments in term deposits are measured at cost plus related accrued interest.

The investment in preferred shares of Caisse Populaire Trillium is measured at cost.

All other investments are measured based on unit value of market closing rates.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers qui sont évalués, à la suite de leur constatation initiale, à la juste valeur et regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix); et
- Niveau 3 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Actifs financiers à leur juste valeur au 31 mars 2013

	Niveau 1 <u>Level 1</u>	Niveau 2 <u>Level 2</u>	Niveau 3 <u>Level 3</u>	<u>Total</u>	
Encaisse	789 113 \$	- \$	- \$	789 113 \$	Cash
Placements	-				Investments
Dépôts à terme	-	245 625	-	245 625	Term deposits
Parts privilégiées	-	50 000	-	50 000	Preferred shares
Titres à revenu fixe	-	3 211 004	-	3 211 004	Fixed income bonds
Fonds d'obligations	-	1 393 608	-	1 393 608	Bond fund
Actions canadiennes	-	1 315 886	-	1 315 886	Canadian shares
Fonds d'actions mondiales	-	871 931	-	871 931	Canadian equity fund
Fonds de placements alternatifs	-	840 380	-	840 380	Alternative investments fund
Total	789 113 \$	7 928 434 \$	- \$	8 717 547 \$	Total

Au cours de la période, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux.

9. FINANCIAL INSTRUMENTS (continued)

Fair value (continued)

The following table provides an analysis of financial instruments that measured to initial recognition at fair value, grouped into Levels 1 to 3 based on the degree to which the fair value is observable :

- Level 1 - Fair value measurements are those derived from quoted prices (unadjusted) in active markets for identical assets or liabilities;
- Level 2 - Fair value measurements are those derived from inputs other than quoted prices included within Level 1 that are observable for the asset or liability, either directly (i.e. as prices) or indirectly (i.e. derived from prices); and
- Level 3 - Fair value measurements are those derived from valuation techniques that include inputs for the asset or liability that are not based on observable market data (unobservable inputs).

Financial Assets at March 31 2013 fair value

There were no transfers between levels during the period.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêts

Les risques de taux d'intérêts auxquels les bénéfices de la Fondation sont exposés, surviennent à cause des fluctuations des taux d'intérêts. La Fondation est exposée aux risques de taux d'intérêts de ses placements.

Au 31 mars 2013, une hausse de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une baisse de la valeur des placements d'environ 74 200 \$; inversement, une diminution de 1 % des taux d'intérêt nominaux entraînerait une augmentation de la valeur des placements d'environ 74 200 \$. Ces valeurs sont fondées sur l'échéance moyenne des placements et ne tiennent pas compte d'autres variables comme la convexité.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

Risque de liquidité

Les risques de liquidité sont les risques que la Fondation ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance, tel que présenté à l'état de la situation financière. La Fondation mitige ce risque en surveillant ses activités monétaires et ses déboursés prévues par le processus budgétaire et la conciliation régulière de ses comptes.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

Risque de prix

Le risque du marché est le risque associé à l'incertitude liée à la valeur d'actifs découlant des changements dans le marché des équités. La Fondation est exposée à ce risque à l'égard de ces placements.

9. FINANCIAL INSTRUMENTS (continued)

Interest rate risk

Interest rate risk is the potential for financial loss caused by fluctuation in fair value or future cash flows of financial instruments because of changes in market interest rates. The Foundation is exposed to this risk in regards to its investments.

At March 31, 2013, a 1% increase in interest rate, with all other variables held constant, would reduce fair value by an estimated \$74,200; a 1% decrease would increase fair value by an estimated \$74,200. These amounts are based on an average maturity of the investments et do not take other variables such as convexity into consideration.

There have been no significant changes from the previous year in the exposure to risk or policies, procedures and methods used to measure the risk.

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Foundation will not be able to meet all cash outflow as they come due as presented in the Statement of Financial Position. The Foundation mitigates this risk by monitoring cash activities and expected outflows by utilizing the budget process and regularly reconciling its accounts.

There have been no significant changes from the previous year in the exposure to risk or policies, procedures and methods used to measure the risk.

Equity risk

Equity risk is the uncertainty associated with the valuation of assets arising from changes in equity markets. The Foundation is exposed to this risk in regards to its investments.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de prix (suite)

Au 31 mars 2013, une hausse de 5 % des indices de marché pertinents entraînerait une augmentation de la valeur des placements d'environ 221 000 \$; inversement, une diminution de 5 % des indices de marché pertinents entraînerait une diminution de la valeur des placements d'environ 221 000 \$. Ces valeurs sont fondées sur l'échéance moyenne des placements et ne tient pas compte d'autres variables comme la convexité. La Fondation mitige ce risque en suivant la politique d'encadrement relative aux collèges d'arts appliqués et de technologie émise par le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités.

Les sommes détenues dans le Fonds de dotation sont détenues dans les investissements décrits à la note 5 des états financiers. Un comité de placement revoit le rendement du Fonds de dotation sur une base semestrielle.

Durant l'exercice, il n'y a eu aucun changement significatif par rapport à l'exposition à ce risque et aux politiques, directives, procédures et méthodes utilisées pour mesurer l'exposition à ce risque.

9. FINANCIAL INSTRUMENTS (continued)

Equity risk (continued)

At March 31, 2013, an increase of 5% in pertinent market indicators would increase the fair value of its investments by an estimated \$221,000, a decrease in pertinent market indicators of 5% would decrease the fair value by an estimated \$221,000. These amounts are based on an average maturity of the investments et do not take other variables such as convexity into consideration. The Foundation mitigates the risk by following the Ministry of Training, Colleges and Universities policy framework for colleges of applied arts and technology.

The amounts held in the Endowment Fund are held in the investments listed in note 5 of the financial statements. The Investment committee review the return of the Endowment Fund on an half-yearly basis.

There have been no significant changes from the previous year in the exposure to risk or policies, procedures and methods used to measure the risk.